



société
HIPPIQUE
FRANÇAISE

DRESSAGE



RÈGLEMENT

épreuves jeunes poneys

2021

Rectificatifs Applicables au 1 janvier 2021

Société Hippique Française
261 rue de Paris
93100 Montreuil
www.shf.eu

Secrétariat technique
01.53.59.31.31
contact@shf.eu





12. ÉPREUVES D'APTITUDE AU DRESSAGE JEUNES PONEYS

121	ÉPREUVES QUALIFICATIVES.....	3
121.1	CONDITIONS D'ADMISSION AUX ÉPREUVES RÉGIONALES	3
121.2	NOMBRE MAXIMUM D'ÉPREUVES AUTORISÉES PAR JOUR PAR PONEY	3
121.3	REPRISES	3
121.4	JURY	3
121.5	MODALITÉS SUR LE JUGEMENT.....	3
121.5.1	<i>Le standard d'entraînement</i>	4
121.5.2	<i>Perspectives</i>	5
121.6	DOTATIONS DES ÉPREUVES.....	6
121.7	DÉROGATION POUR LES PONEYS TARDIFS	6
122	FINALE NATIONALE	7
122.1	QUALIFICATION À LA FINALE NATIONALE.....	7
122.2	DÉROULEMENT.....	7
122.3	CLASSEMENT.....	8
122.4	CHAMPIONNAT.....	8
123	HARNACHEMENT DES PONEYS.....	8
123.1	EMBOUCHURES	8
123.2	ENRENNEMENTS ET PROTECTIONS.....	9
124	TENUE, CRAVACHE, ÉPERONS	9

12. ÉPREUVES D'APTITUDE AU DRESSAGE JEUNES PONEYS

121 Epreuves qualificatives

Dans chaque catégorie d'âge, le circuit Cycle Classique de dressage Jeune poney comporte :

- des épreuves régionales qualificatives avec des reprises préliminaires et/ou finales,
- une Finale Nationale.

121.1 Conditions d'admission aux épreuves régionales

Les épreuves sont divisées en 3 catégories d'âge : 4 ans, 5 ans et 6 ans.

Les épreuves sont ouvertes aux poneys de taille B, C et D.

121.2 Nombre maximum d'épreuves autorisées par jour par poney

4 ans : 1 épreuve officielle (dont épreuves Poney FFE);

5 et 6 ans : 2 épreuves officielles de dressage et/ou de saut d'obstacles (dont épreuves Poney FFE).

121.3 Reprises

Les textes des reprises sont disponibles sur www.shf.eu

Remarque :

Remarque : Pour l'ensemble des reprises (préliminaire et finale) des poneys de 4, 5 et 6 ans, le cavalier est autorisé à pénétrer dans le rectangle avant la cloche. L'arrêt et le salut se font obligatoirement à l'intérieur du rectangle.

Les reprises de 4 ans peuvent être effectuées au trot enlevé.

Dans le cas où le rectangle de dressage n'est pas fermé (chicane à la sortie) la sortie involontaire du rectangle est sonnée et considérée comme une erreur.

121.4 Jury

Pour les épreuves du Cycle classique jeunes poneys : la désignation du jury est réalisée par la société organisatrice. Le président est choisi par la S.H.F parmi les juges de Dressage « habilités jeunes chevaux » par la S.H.F. et dont la liste est publiée chaque année sur le site de la S.H.F. www.shf.eu. Le ou les assesseurs désignés par la société organisatrice pour composer le jury devra/ont impérativement avoir au moins la qualification de Juge National.

Pour toutes ces épreuves, le président de jury choisi par la société organisatrice doit être validé par la SHF.

Les deux juges sont placés en C et en E. S'ils sont au nombre de trois, deux sont placés en C et un en E.

121.5 Modalités sur le jugement

Le jugement est collégial.

Le jury attribue cinq notes sur 10 pour le pas, le trot, le galop, la disponibilité ou la souplesse et l'impression générale.

Pendant le jugement des épreuves jeunes poneys, 3 aspects sont parmi les plus importants :

- les allures ;
- les qualités visées dans l'échelle de progression ;
- les perspectives tenant compte de l'aptitude à devenir un poney de dressage.

Les juges doivent se demander :

- si le niveau de performance révèle les qualités correspondant ou non à l'idée générale d'un poney de dressage;
- si le poney est sur la bonne voie dans son entraînement;
- si le poney possède l'aptitude pour se présenter à un haut niveau de dressage.

Pour leur jugement les juges s'appuient sur l'échelle de progression selon les principes classiques, elle est destinée à guider l'entraînement et le travail quotidien des poneys ainsi qu'à évaluer la progression de leurs qualités. Six points fondamentaux servent de cadre à l'analyse des qualités en dressage :

1. **La correction de chaque allure.** Cette correction se juge à travers : - le rythme (à savoir au pas quatre temps égaux, au trot deux temps égaux, au galop trois temps dont une phase de projection clairement marquée) ; - la vitesse (correspondant bien à l'allure demandée : moyenne, de travail ou rassemblée) ; - la cadence (fréquence du poser d'un membre de référence) qui est stable ;
2. **La souplesse et la décontraction.** La souplesse se réfère au physique du poney : aisance des mouvements, élasticité, absence de raideurs, de résistances musculaires, de douleurs. La décontraction s'appuie sur l'état mental : calme, absence d'anxiété ou de nervosité.
3. **La qualité du contact.** Expression d'une relation confiante, stable, symétrique et moelleuse entre la bouche du poney et la main du cavalier lorsque les rênes sont ajustées.

Ces trois premiers points constituent les bases nécessaires à la progression de tout poney de dressage et pour juger de la bonne voie de son entraînement.

Puis sont pris en compte :

4. **La propulsion.** La propulsion va au-delà du seul désir d'aller en avant et de l'impulsion naturelle. C'est l'énergie et la puissance de poussée des postérieurs sur un dos souple qui est notamment visible par la netteté de la projection au galop et au trot, ainsi que par l'activité du pas.
5. **La rectitude.** La rectitude montre une égale aisance aux deux mains et la symétrie du contact. Un poney est droit lorsqu'il peut s'incurver et se déplacer d'une égale manière des deux côtés dans les trois allures, et que les postérieurs suivent les traces des antérieurs en ligne droite comme sur les courbes.
6. **Le rassembler.** Le rassembler vise le développement de l'engagement et de l'équilibre qui doit tendre à devenir « montant » par une meilleure capacité « portante », c'est-à-dire par la prise en charge de davantage de poids par les postérieurs pour une plus grande mobilité de l'avant-main.

Les allures :

Les allures doivent être jugées de façon intransigeante, car elles sont fondamentales pour la qualité d'un poney de dressage. Elles doivent être d'une absolue régularité et sans contractions. L'impulsion doit être transmise par l'arrière-main et passer par le dos, souple et ondulant, avec une propulsion énergique des postérieurs. Les pas et les foulées doivent être élastiques avec un poney montrant une tendance montante naturelle et de la liberté dans ses épaules.

La qualité des allures est jugée en référence au point 1 de l'échelle de progression et à la définition des allures. L'équilibre naturel, comme l'orientation de la ligne du dessus, la régularité dans le rythme (la cadence et la vitesse) et l'élasticité des foulées (point 2), sont pris en compte même après une transition dans l'allure ou d'une allure à l'autre.

En jugeant les allures le juge évalue, en fonction de l'âge, le potentiel pouvant conduire à un plus haut degré de rassembler et d'allongement.

Dans les reprises pour jeunes poneys, il y a 2 exercices spécifiques :

- « laisser le poney se déplier sur des rênes longues » :

Afin d'avoir une impression globale de la souplesse des jeunes poneys, on demande de laisser le poney « se déplier sur des rênes longues ». Dans cet exercice le juge peut observer que les poneys ondulent bien dans le dos, de façon souple, qu'ils sont en équilibre, décontractés et soumis. Pour réaliser correctement l'exercice « laisser le poney se déplier sur des rênes longues », le cavalier laisse s'allonger les rênes et le poney s'étire petit à petit vers l'avant et vers le bas, il doit toujours conserver le contact avec la main du cavalier tout en montrant une bonne activité des postérieurs qui s'engagent bien sous le corps. Lorsque le cavalier remonte sur les rênes, le poney doit accepter leur raccourcissement sans résistance.

- « rendre puis reprendre les rênes » :

Cet exercice permet d'évaluer que le poney se porte de lui-même et de vérifier que le contact est correct ou non. Sur 2 ou 3 foulées, le cavalier avance les mains vers l'avant, rompt le contact avec la bouche du poney. Le poney doit conserver une attitude stable (tête et encolure) sans modifier l'allure.

121.5.1 Le standard d'entraînement

La qualité de l'entraînement adapté à l'âge du poney est aussi importante que la correction des allures. Les juges doivent estimer si, oui ou non, l'entraînement du poney est conforme aux principes de l'échelle de progression. Une attention particulière doit être portée à la qualité et la stabilité du contact (point 3), avec une bouche décontractée et une nuque souple. La nuque doit être le point le plus haut et l'encolure sans contrainte. La flexion latérale et l'incurvation doivent être réalisées avec une égale aisance des deux côtés. Le poney doit être souple et obéissant.

L'aptitude naturelle à se porter de lui-même est attendue, mais en adéquation avec l'âge du poney. Dans les reprises pour 5 ans c'est seulement le commencement du rassembler qui est demandé : une « bonne volonté à se rassembler ». Pour les 6 ans un rassembler plus clairement marqué est nécessaire : « l'aptitude à se rassembler ».

Le critère le plus important pour les mouvements de deux pistes et les changements de pied dans les reprises pour jeunes poneys sont la fluidité et la correction de leur réalisation (voir fautes mineures).

En notant les reprises pour poneys de 4, 5 et 6 ans, les juges doivent faire la distinction entre des fautes mineures, qui n'ont pas une réelle répercussion dans la note, et des fautes fondamentales qui, généralement conduisent à des notes plus basses.

Les fautes mineures (par exemple, léger désordre) doivent être jugées avec clémence, si d'une manière générale, le poney montre un entraînement correct avec des allures bien mises en valeur. Les poneys qui, en début de test, montrent une certaine contraction ou manquent d'attention, ou qui peuvent être un peu joueurs, doivent être jugés avec un peu plus de bienveillance que dans les autres types de compétitions.

Les fautes mineures pour les poneys de 4 ans et de 5 ans :

- quelques contractions au commencement de la reprise avec de légères fautes d'attention, mais qui s'améliorent durant la reprise,
- un arrêt où le poney n'est pas totalement attentif ou droit,
- des transitions pas exactement aux lettres,
- traversé légèrement et de manière momentanée,
- un départ à faux au galop, mais immédiatement corrigé,
- une courte perte d'allure par exemple retomber dans le trot durant le galop, mais immédiatement rétabli,
- changement de pied de ferme à ferme avec 2 ou 6 pas au lieu de 3-5 pas (5 ans).

Les fautes mineures pour les poneys de 6 ans :

- commencer/finir un mouvement de deux pistes pas exactement à la lettre demandée,
- perte de l'incurvation dans la fin du mouvement de deux pistes,
- changement de pied en l'air pas précisément à la lettre demandée, ou légèrement traversé.

Les fautes fondamentales (désobéissance ou entraînement incorrect) vont conduire à baisser les notes. Les exemples sont : un rythme irrégulier, des contractions, instabilité du contact, un dos contracté ou raide, poney manifestement traversé, et un engagement insuffisant des postérieurs.

Les fautes fondamentales pour les poneys de 4 ans et de 5 ans :

- dissymétrie dans le rythme durant les figures au trot,
- un manque de netteté dans les trois temps du galop y compris dans le contre-galop,
- dissymétrie ou rythme latéral dans le pas y compris (5 ans) dans le demi-tour autour des hanches,
- résistance manifeste ou une perte de la diagonalisation dans le reculer (5 ans),
- des changements de pieds de ferme à ferme sans réelles foulées de pas (5 ans),
- des résistances répétées,
- problèmes de contact répétés: basculement / bouche,
- manque de souplesse dans le dos,
- manque de rectitude évidente,
- postérieurs raides, perte d'énergie et d'engagement.

Les fautes fondamentales pour les poneys de 6 ans :

- dissymétrie dans le rythme au cours des mouvements au trot,
- un manque de netteté dans les trois temps du galop y compris dans le contre-galop,
- dissymétrie, ou rythme latéral, dans le pas y compris dans les pirouettes au pas,
- manque d'incurvation évident dans les mouvements latéraux,
- des changements de pied pour la plupart incorrects,
- résistances répétées,
- problèmes de contact répétés: basculement / bouche,
- manque de souplesse du dos,
- manque de rectitude évidente,
- postérieurs raides, perte d'énergie et d'engagement.

121.5.2 Perspectives

En parallèle des allures et du standard d'entraînement, les juges doivent décider si le poney montre ou non des capacités naturelles suffisantes pour évoluer vers un poney de haut niveau.

Les Perspectives sont fondées sur :

- la qualité des allures (incluant le degré de facilité avec lequel le poney est capable de réaliser les mouvements),

- la bonne voie de l'entraînement en relation avec l'échelle de progression notamment les trois premiers points, et le poney droit.
- le potentiel et la capacité comme poney de dressage en incluant le caractère (attention, bonne volonté à travailler, tendance naturelle à avancer, la décontraction mentale), la conformation, l'expression (modèle, charisme, la présence, expressivité).

Le caractère :

Un jeune poney de dressage doit être attentif de nature, mais néanmoins décontracté. Il doit être actif et s'engager, mais sans résistances. Le poney doit aller de lui-même vers l'avant, sans sollicitation marquée de son cavalier et doit toujours être attentif aux aides de celui-ci.

Conformation :

Une conformation correcte est essentielle pour l'évolution d'un poney de dressage vers le haut niveau.

Idéalement, le poney doit être fait en montant. Il doit avoir des postérieurs bien orientés sans difficulté à travailler sous le corps du poney, avec une arrière-main qui a une tendance naturelle à « porter le poids ». Le dos ne doit pas être long au point de paraître faible ou si court que l'incurvation en est rendue difficile. L'épaule doit être inclinée plutôt que verticale pour faciliter la liberté du mouvement des épaules. L'encolure doit être bien attachée sur l'épaule avec une courbe naturelle et la tête bien attachée sur l'encolure, la nuque flexible et pas trop épaisse au niveau de la gorge.

Expression :

Un bon poney de dressage doit avoir de la présence et de l'expression. Cette dernière ressort de l'attitude générale du poney. La façon dont le poney se présente de lui-même sur la reprise, son charme naturel, la façon dont il bouge et la liberté de ses allures déterminent son degré d'expression et sa présence.

Un bon poney de dressage doit être sensible et volontaire au travail. Un poney possédant le potentiel pour devenir un poney de haut niveau doit être préféré à un poney qui réalise seulement la reprise avec obéissance mais sans montrer de réelles possibilités pour aller au-delà.

Le cavalier :

La position, l'assiette et l'effet des aides ne sont pas pris en compte directement dans la notation des épreuves jeunes poneys.

121.6 Dotations des épreuves

Les reprises préliminaires et finales sont primées :

La prime est obtenue si la note est supérieure ou égale à 68 %.

Le montant des dotations est précisé dans une note financière publiée sur le site de la S.H.F. www.shf.eu

121.7 Dérogation pour les poneys tardifs

Les épreuves de niveau d'âge inférieur sont ouvertes aux poneys tardifs.

Par exemple, un poney de 6 ans peut concourir sur les épreuves 5 ans.

Les poneys ne touchent alors pas les gains et ces parcours ne sont pas qualificatifs à la finale.

Les parcours ne comptent pas dans le quota minimal de qualification à la finale mais comptent dans le quota de tours maximum en épreuves jeunes poneys.

122.1 Qualification à la Finale Nationale

Pour être admis à la Finale Nationale le jeune poney doit, entre le début de l'année et la veille des épreuves :

- Avoir respecté les quotas maximum ci-dessous :

	Maximum épreuves Dressage Cycle Classique Jeunes Poneys ou Cycle Libre
4 ans	12
5 ans	20
6 ans	20

- Les épreuves régionales Cycle Libre sont ouvertes aux poneys de la manière suivante en fonction de leur âge :

Epreuves qualificatives Age du poney	CL 1	CL 2	CL 3
4 ans	Oui	Non	Non
5 ans	Oui	Oui	Non
6 ans	Non	Oui	Oui

En cas de participation d'un poney à une ou des épreuves régionales du Cycle Libre chevaux, c'est le règlement général Dressage qui s'applique pour le classement et les dotations.

- avoir obtenu au minimum :

2 primes sur une épreuve du Cycle Classique poney à 68% et plus,

Ou

1 prime sur une épreuve du Cycle Libre à 72 % et plus.

122.2 Déroulement

Pour chaque catégorie d'âge, la finale se déroule en trois épreuves, sur les mêmes reprises préliminaires et finales que le circuit régional qualificatif.

La Finale Nationale comporte 3 épreuves :

- Une reprise préliminaire ;
- Une épreuve de présentation ;
- Une reprise finale

Remarques :

Pour l'ensemble des reprises (préliminaire et finale) des poneys de 4, 5 et 6 ans, le cavalier est autorisé à pénétrer dans le rectangle avant la cloche. L'arrêt et le salut se font obligatoirement à l'intérieur du rectangle.

Les 12 premiers poneys classés à l'issue de la reprise préliminaire sont qualifiés d'office à l'épreuve finale. Les autres disputent l'épreuve petite finale qui se déroule sur le texte de la reprise préliminaire. Les 3 premiers de l'épreuve petite finale sont autorisés à concourir sur l'épreuve finale.

L'épreuve de présentation se déroule en deux temps :

122.2.2/ Présentation en main

Le jury examine le jeune poney dessellé et tenu en main par son cavalier ou un assistant. Il lui attribue une note de modèle et de conservation sur 10.

Le port du casque est obligatoire lors de la présentation.

La non-présentation à cette épreuve disqualifie le jeune poney du Championnat ; elle ne lui interdit pas la participation aux deux reprises.

122.3 Classement

Le classement des championnats poneys 4, 5 et 6 ans est établi en fonction des moyennes obtenues par les jeunes poneys sur les trois tests :

- La reprise préliminaire (coeff1)
- l'épreuve de présentation (coeff. 0,3) ;
- la reprise finale (coeff. 2).

Le total de points servant à l'établissement du classement est donc calculé de la manière suivante :

moyenne (sur 100) des points obtenus à la reprise préliminaire (coeff1) et à la reprise finale x 2

+ 0, 3 x moyenne (sur 100) des points obtenus lors de l'épreuve de présentation

En cas d'égalité, les ex-aequo sont départagés sur la note de la reprise finale.

En cas de nouvel ex aequo, les jeunes poneys sont départagés en fonction de la note de la reprise préliminaire.

La participation à la cérémonie de remise des prix des couples cavaliers / poneys classés est obligatoire, qu'elle soit avec ou sans poneys. Toute absence injustifiée ou tenue non conforme fait perdre le bénéfice du classement, flot, plaque, cadeaux, dotation, au profit du concurrent qui suit immédiatement dans le classement. La tenue et l'équipement doivent être identiques à ceux du concours, mais des bandages, enrênements ou protections sont autorisés pour les remises de prix à poney.

122.4 Championnat

Sont classés ELITE les poneys ayant obtenue sur l'ensemble des tests une moyenne supérieure ou égale à 75 %.

Sont classés EXCELLENT les poneys ayant obtenue sur l'ensemble des tests une moyenne supérieure ou égale à 70 %.

Sont classés TRES BON les poneys ayant obtenue sur l'ensemble des tests une moyenne supérieure ou égale à 68 %.

123 Harnachement des poneys

123.1 Embouchures

Seuls les mors avec canon en métal, en caoutchouc, en cuir ou en résine sont autorisés. La section minimum du canon du mors est de 12 mm.

Les embouchures autorisées sont les suivantes :

Embouchures autorisées : FILETS SIMPLES

1. Filet ordinaire à canon double brisure
2. Filet à canon brisé (ordinaire, en caoutchouc, synthétique ou cuir)
3. Filet Verdun
4. Filet à olives :
 - a) aiguilles
 - b) sans branches
5. Filet à branches, autre type
6. Filet à branches supérieures



7. Filet à canon en caoutchouc, cuir ou synthétique, sans brisure

8. Filet droit

9. Filet Baucher

Seuls les mors de filets simples sont autorisés. La bride est interdite.

123.2 Enrênements et protections

Sont interdits :

- a) Tout enrênement sauf les rênes fixes à la longe.
- b) Les œillères, rondelles ou tout système destiné à immobiliser la langue.
- c) Le travail aux longues rênes.
- d) L'utilisation de la chambrière ou de la cravache par une personne à pied sur un poney monté.
- e) Les guêtres et bandages sauf sur les terrains de détente.

L'utilisation de la longe sur le terrain de détente peut faire l'objet de restrictions par l'organisateur.

124 Tenue, cravache, éperons

Une tenue propre et correcte est exigée sur le terrain et la détente sur tous les concours, quelle que soit la discipline.

En épreuves régionales S.H.F. de Dressage, le règlement F.F.E. Amateur et As Poneys s'applique. Cependant, les culottes beiges ou gris clair sont tolérées.

A la Finale Nationale, la tenue devra comporter les éléments suivants :

- veste de concours ou tenue fédérale;
- chemise de couleur avec col blanc en cas de port de la veste.

Casque :

Le casque est obligatoire et doit répondre aux normes européennes en vigueur.

Bottes :

Elles doivent être noires. Les mini-chaps sont autorisées.

Cravache :

Le port de la cravache dans le rectangle est autorisé dans les épreuves préliminaires et finales de tous les concours de Cycle Classique. Lors de la Finale Nationale, la cravache doit être lâchée avant le salut de début de présentation.

Eperons :

- l'emploi des éperons d'une taille maximum **de 3,5 cm** est autorisé mais ne doit en aucune mesure provoquer une blessure du poney sous peine d'élimination par le Président du jury.
- La mesure des éperons se fait à partir de la botte ou bottine du cavalier et non pas de la tige.
- les éperons à mollettes sont interdits. Ils entraînent l'élimination.

Gants :

- obligatoires.